



Rapport

ANALYSE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

USURPATION D'IDENTITÉ

L'usurpation d'identité consiste à se faire passer pour une autre personne à diverses fins : tromper des tiers, obtenir des biens et des services aux dépens de la personne usurpée, commettre des fraudes et d'autres types de comportements illicites, et établir une responsabilité pénale allant de six mois à trois ans d'emprisonnement. Cette condamnation est entachée d'un vice de fait par omission et, dans le cas d'espèce, viole les droits à la réputation, à l'honneur et à l'habeas data du plaignant.



LES TYPES D'USURPATION D'IDENTITÉ

- Carte d'identité
- Signatures
- Par téléphone
- Par courrier
- Par internet



CONSÉQUENCES DE L'USURPATION D'IDENTITÉ

- ✗ Vol d'argent, de données ou de comptes d'utilisateurs.
- ✗ Clonage de cartes bancaires et achats en ligne au nom de la victime.
- ✗ La location de services, les demandes de prêts, la commission d'escroqueries ou de fraudes au nom de la victime ou de l'entreprise.
- ✗ Atteinte à la réputation et à l'image personnelle ou professionnelle.
- ✗ Dommages psychologiques découlant du harcèlement ou de l'humiliation, et problèmes juridiques résultant de délits commis au nom de la victime ou de l'entreprise.

- ✓ Ne laissez jamais de photocopies de documents d'identité sans surveillance ou entre les mains d'inconnus.
- ✓ Utilisez des mots de passe forts qui ne contiennent pas de données relatives aux anniversaires, aux noms de famille, aux adresses, etc. et renouvelez-les fréquemment.
- ✓ Ne partagez pas de photos ou de vidéos compromettantes afin d'éviter tout chantage ultérieur.
- ✓ Ne laissez pas votre téléphone portable sans surveillance dans les lieux publics.
- ✓ Évitez de vous connecter à des réseaux Wi-Fi publics ou non fiables.
- ✓ Installez un pare-feu ou un antivirus puissant.



COMMENT PRÉVENIR OU ÉVITER L'USURPATION D'IDENTITÉ

QUE FAIRE EN CAS D'USURPATION D'IDENTITÉ



- Prendre des preuves
- Modifiez les mots de passe de tous les comptes liés à vos appareils et changez les paramètres de confidentialité.
- Signalez le délit de fausse déclaration personnelle au bureau du procureur ou à la police. Dans le cas d'une entreprise, la plainte peut être déposée auprès de la SIC (Surintendance de l'industrie et du commerce).
- Déposer une alerte au spoofing pour les opérations d'information financière.
- Changez les mots de passe de vos courriels et des différents appareils sur lesquels vous avez des informations personnelles.

